



ÉCOLE STE-MARIE-MÉDIATRICE

FOURNITURES SCOLAIRES 2020-2021

MATERNELLE 5 ANS

Chers parents,



Voici la liste des items que vous devrez procurer à votre enfant pour la rentrée :

| | |
|---|--|
| 2 | duo-tang avec attaches en métal |
| 1 | étui à crayons à 2 compartiments (ou 2 étuis) |
| 1 | paire de ciseaux à bouts ronds |
| 2 | bâtons de colle (gros format) |
| 1 | duo-tang avec pochettes en plastique |
| 3 | crayons au plomb HB |
| 1 | sac à collation différent de la boîte à lunch du diner et une gourde d'eau |
| 1 | gomme à effacer blanche |
| 24 | crayons de couleurs en bois (identifiés individuellement) |
| 24 | <u>marqueurs lavables</u> à trait large |
| 1 | couvre-tout identifié |
| 1 | sac à dos identifié où un cartable peut y être inséré |
| 1 | paire d'espadrilles (à velcro si incapable de faire ses boucles) |
| 1 | cahier à anneaux 1 pouce |
| 1 | petit cahier à colorier |
| *1 | casque d'écoute pour ordinateur (à des fins d'hygiène, les écouteurs doivent être fournis par l'élève) |
| 2 | crayons effaçables à sec |
| 1 | petit coussin pour la détente (facultatif) |
| OBLIGATOIRE | |
| <p>Costume d'éducation physique : chandail à manches courtes, short, espadrilles différentes de celles de l'extérieur, sac en tissu. Veuillez noter que les espadrilles de type « skate » sont strictement défendues. Le jour de l'éducation physique, l'enfant devra porter son costume sous ses vêtements.</p> | |



* L'école mettra des écouteurs à la disposition des élèves. Toutefois, l'achat de cet article est suggéré.



Merci de bien identifier tout le matériel de votre enfant.



Il est à noter qu'il est possible que d'autres articles de remplacement s'ajoutent en cours d'année si votre enfant n'a plus ce qu'il lui faut pour travailler.



Veuillez apporter tout le matériel à la première journée d'école.



Collation santé : un légume, un fruit ou un fromage (aucune sucrerie).

MONTANT À DÉBOURSER EN DÉBUT D'ANNÉE POUR :

| | |
|--------------------------------|-----------------|
| Documents reproductibles | 20,00 \$ |
| TOTAL À PAYER À L'ÉCOLE | 20,00 \$ |

Ce montant doit être payé en par internet, et ce, avant le 2 octobre 2020.
SVP vous référer à l'état de compte de votre enfant pour avoir le numéro de référence afin de procéder au paiement.

La direction

